

Les principales sources de données probantes sur la prévention efficace de la criminalité

Sommaire stratégique

En 2016, nous disposons de sources impressionnantes qui regroupent les méthodes éprouvées de prévention de la criminalité. En plus, les décideurs ont maintenant accès à ces données.

Le ministère de la Justice des États-Unis a rassemblé les résultats des évaluations de 500 programmes sur leur site Web crimesolutions.gov. Plus de 60 % des centaines identifiées comme efficaces à prévenir la criminalité comprenaient la prestation de services à la jeunesse, aux familles et à la petite enfance, ainsi que des services dans les domaines de l'éducation et de la santé. Parmi d'autres projets, certains étaient voués à la prévention situationnelle de la criminalité, à la police axée sur les problèmes et à la déjudiciarisation.

L'ouvrage *Smarter Crime Control* utilise ces succès pour présenter des pistes d'action aux citoyens, aux collectivités et aux politiciens. Une conclusion est que l'investissement judicieux dans ces stratégies peuvent réduire la criminalité de 50 % à l'échelle nationale. Les avantages qu'offre la prévention aux victimes potentielles et à l'ensemble des contribuables se chiffrent en milliards de dollars.

Le Canada commence à disposer de données sur la prévention efficace de la criminalité grâce au Centre national de prévention du crime et au répertoire des recherches policières de Sécurité publique Canada.

L'Organisation mondiale de la santé a pour sa part publié des données probantes sur la prévention de la violence touchant à la jeunesse et à la petite enfance, aux armes et à l'alcool, à l'aide aux victimes et aux moyens pouvant être pris pour changer la culture de la violence. D'autres sources se sont penchées sur la police axée sur les problèmes.

Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Les municipalités peuvent se servir de données exhaustives sur les méthodes de prévention de la criminalité pour expliquer pourquoi il faudrait investir davantage dans la prévention et pour élaborer des programmes efficaces.
2. Les municipalités peuvent investir davantage dans des services destinés à la jeunesse et aux familles, en incitant les écoles à adopter des programmes scolaires éprouvés et en collaborant avec le secteur de la santé pour réduire la criminalité.
3. Les municipalités peuvent demander à leur service de police d'intervenir de façon proactive et de collaborer avec le secteur communautaire, par exemple en dirigeant certains appels vers des services communautaires appropriés.

Services efficaces et facteurs de risque

L'année 2016 se distingue par l'imposante quantité de données probantes sur la prévention efficace de la criminalité qui sont accessibles aux décideurs et qui résultent de recherches factuelles menées depuis 50 ans.

Ces données proviennent d'études de grande envergure portant sur le parcours de vie des jeunes et menées partout dans le monde. Plus les jeunes éprouvent des difficultés personnelles, plus ils risquent de devenir des délinquants récidivistes. Parmi les facteurs de risque figurent le fait d'être né dans un environnement de grande pauvreté, de mauvais comportements parentaux et la maltraitance, le fait d'être identifié comme un enfant difficile à l'école primaire, l'abandon scolaire et l'abus d'alcool.

En diminuant le nombre d'enfants qui grandissent en étant exposés à ces facteurs de risque, on réduit la

criminalité. Par exemple, la population des villes de Toronto et de Chicago est du même ordre ; toutefois, on compte 60 meurtres par année à Toronto comparativement à 400 à Chicago. Bien que l'accès aux armes à feu puisse être en cause, des études ont démontré que des politiques de protection sociale tels qu'au Canada permettent de diminuer la violence. L'amélioration des chances d'épanouissement de tous les enfants, y compris dans les secteurs prioritaires, est étayée par des données probantes.

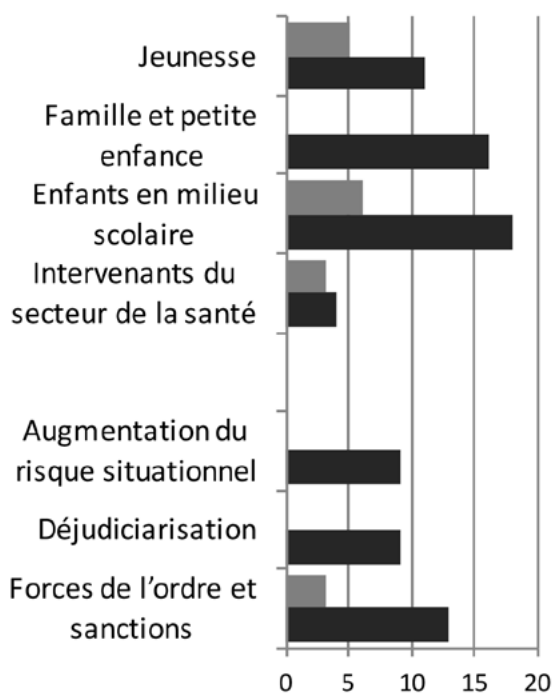
Cependant, toutes les données probantes démontrent que cibler des facteurs de risque connus dans des situations qui posent problème permet de réduire considérablement la criminalité de manière efficace par rapport aux coûts engagés.

CrimeSolutions.gov : l'efficacité des solutions pour prévenir la criminalité

Crimesolutions.gov est un site Web convivial, fondé sur des données probantes et présentant une évaluation de 400 programmes et 100 pratiques. Il est mis en ligne par le ministère de la Justice des États-Unis. Comme dans les études de consommation, on y attribue des cotes : efficace (vert), prometteur (jaune) et inefficace (rouge). Par exemple, un programme est jugé efficace lorsque les évaluations de plusieurs répliques de ce programme ont démontré de façon concluante son efficacité.

Un **programme** est constitué d'un ensemble particulier d'activités élaborées selon des lignes directrices pour atteindre un but défini – par exemple, le programme de pratiques parentales positives Triple P ou le programme scolaire visant à réduire la violence sexuelle The Fourth R. Une **pratique** est une catégorie générale de programmes, de stratégies ou de procédures ayant des caractéristiques similaires quant aux types de problèmes abordés et à la façon dont ils sont traités – par exemple, des programmes axés sur le mentorat auprès des jeunes ou sur la déjudiciarisation. Pour chaque programme ou pratique, on présente les mesures qui ont été prises, les données probantes sur la prévention de la criminalité, les données sur le rapport coût-efficacité et les principales sources pour obtenir plus de renseignements.

Ventilation par catégorie de programmes et pratiques efficaces sur crimesolutions.gov



Les mesures jugées efficaces sur le site CrimeSolutions.gov

✓+ Programmes et pratiques efficaces

On compte 85 programmes jugés efficaces, 242 jugés prometteurs et 69 jugés inefficaces. Quant aux pratiques, 19 sont considérées comme efficaces, 25 comme prometteuses et 23 comme inefficaces.

Le tableau ci-dessous indique qu'environ 65 % des programmes se concentrent sur la prévention de la criminalité plutôt que sur des interventions faites par les services policiers, judiciaires ou correctionnels. Plus de la moitié des 85 pratiques efficaces s'attaquent à des problèmes familiaux et scolaires ou visent à améliorer la préparation des jeunes à la vie active par l'entremise de programmes de mentorat ou de traitement des traumatismes et de la toxicomanie.

✓ Programmes et pratiques prometteuses

Au nombre des programmes jugés prometteurs, 130 touchent à des initiatives de prévention de la criminalité et 105 à la prévention situationnelle de la criminalité, à la déjudiciarisation ou au système de justice pénale.

⊘ Programmes et pratiques inefficaces

Les programmes jugés inefficaces pour prévenir la criminalité sont encore couramment utilisés, dont **Scared Straight** et **Boot Camps**. Il ne faudrait plus avoir recours à de tels programmes.

Des mesures de prévention de la criminalité éprouvées

Pour présenter aux intervenants municipaux les divers programmes de prévention de la criminalité éprouvés (voir le tableau ci-dessus), nous avons d'abord établi sept catégories. Par la suite, nous avons classé chaque programme et pratique dans la catégorie qui convenait le mieux. Les quatre premières catégories concernent des services fournis par les secteurs social et communautaire. Les trois dernières catégories s'appliquent sur certaines mesures prises par les forces de l'ordre.

Les catégories de mesures prises par Le secteur social et communautaire et communautaire

1. Services jeunesse

Cette catégorie englobe les mesures qui ciblent les jeunes âgés de 6 à 24 ans à l'extérieur des milieux scolaires, familiaux et carcéraux. Elles visent à améliorer la préparation des jeunes à la vie active pour prévenir des comportements futurs difficiles au moyen de techniques comme le mentorat, le développement

de la jeunesse, le tutorat, la formation au choix de carrière, la consultation psychologique et l'enseignement.

2. Services aux familles et à la petite enfance

Ces services touchent la cellule familiale afin de prévenir la violence au sein de celle-ci. Ils visent à améliorer les compétences parentales en fournissant de l'information sur l'éducation des enfants au moyen de programmes préscolaires axés sur l'épanouissement des enfants et qui procurent du soutien aux parents. Ces programmes peuvent être mis en œuvre dans la collectivité, à la maison ou dans les centres préscolaires.

3. Mesures prises en milieu scolaire

Elles permettent d'améliorer la préparation des jeunes à la vie active en favorisant la réussite scolaire et en les incitant à adopter de bons comportements sociaux afin de réduire la probabilité de participation à des activités criminelles. Ces mesures sont mises en pratique dans les établissements scolaires, généralement par un enseignant formé à cet effet.

4. Mesures prises dans le secteur de la santé

Cette catégorie comprend les mesures prises dans le secteur de la santé qui visent à diminuer certains des effets néfastes de la victimisation comme le syndrome de stress post-traumatique, la toxicomanie, les troubles mentaux et les visites en centre hospitalier.

Les catégories de mesures prises dans le secteur de la justice pénale

5. Prévention situationnelle de la criminalité

Les programmes et les pratiques qui entrent dans cette catégorie visent à réduire la probabilité qu'un crime soit commis, à augmenter le risque d'arrestation ou à diminuer les avantages retirés par les délinquants. Ces programmes et pratiques s'appuient fréquemment sur l'aménagement de l'environnement et une utilisation accrue de la technologie ou ciblent une activité criminelle en particulier en ayant recours à des travaux de construction, à des projets d'architecture et d'ingénierie, à la conception de logements, à une surveillance accrue ou à l'amélioration de l'éclairage. Cette catégorie peut aussi comprendre des mesures visant à aider les victimes potentielles à prendre des précautions plus efficaces.

6. Programme de déjudiciarisation

On compte dans cette catégorie les projets visant à référer les personnes en conflit avec la loi ailleurs que vers la police ou le système de justice pénale pour éviter les arrestations et les poursuites judiciaires. Par exemple, à la suite d'un appel au 911, la police peut diriger la personne ayant commis une infraction vers un service communautaire plus approprié. Ce type de

programme privilégie les services de santé mentale, les mesures de justice réparatrice, et les sanctions dans la collectivité. Les décisions des forces de l'ordre de porter des accusations moins graves peuvent aussi y figurer.

7. Forces de l'ordre et sanctions

La police axée sur les problèmes relève de cette catégorie et permet d'analyser le problème que le service de police doit résoudre. Y figurent aussi d'autres programmes mis en œuvre par les forces de l'ordre, l'appareil judiciaire ou le système correctionnel qui sont destinés aux jeunes et aux délinquants dont l'objectif consiste à utiliser les sanctions comme moyen dissuasif. On vise ainsi à diminuer les récidives et la victimisation potentielle ou à prévenir les actes criminels.

Mesures absentes du site CrimeSolutions.gov

Certaines mesures préventives importantes ne figurent pas sur le site Crimesolutions.gov parce qu'elles n'ont pas encore fait l'objet de suffisamment d'études. Parmi celles-ci on compte la promotion de l'égalité entre les sexes ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'itinérance.

L'ouvrage Smarter Crime Control: A Guide for Citizens, Communities and Decision-Makers

Dans l'ouvrage Smarter Crime Control, l'auteur a réuni des données scientifiques portant sur des initiatives de prévention de la criminalité pour proposer aux décideurs des conclusions et des mesures concrètes qui, si elles sont correctement mises en œuvre, pourraient réduire le taux de criminalité, les sommes investies par les contribuables à l'égard de la criminalité et les préjudices subis par les victimes.

On y présente des programmes éprouvés dans divers secteurs de services liés à la petite enfance, au fonctionnement familial, aux activités scolaires, à la sensibilisation des jeunes, à la santé, à la conception industrielle et à la police axée sur les problèmes. Les mesures visant à contrer les facteurs de risque qui mènent à la criminalité, comme de mauvais comportements parentaux, l'absence de modèles de rôle positifs pour les jeunes et les difficultés scolaires, de même que les programmes novateurs mis en œuvre dans le secteur de la santé constituent les moyens les plus efficaces et les plus économiques pour lutter contre la criminalité. La police axée sur les problèmes et certaines stratégies d'intervention proactive des policiers permettent aussi de prévenir la criminalité.

On trouve dans cet ouvrage une description des mesures concrètes ayant permis une diminution de problèmes sociaux fréquents comme la violence liée aux gangs de rue, la violence faite aux femmes et les

décès routiers. Y figurent de nombreux exemples de pratiques exemplaires, surtout au niveau municipal. En outre, il propose des mesures spécifiques pouvant être prises par différents ordres de gouvernement pour réduire la criminalité et économiser l'argent des contribuables.

Les principales références canadiennes

Le **Centre national de prévention du crime** fait partie de Sécurité publique Canada à titre de section intermédiaire. Il finance des répliques à petite échelle de programmes éprouvés partout au Canada. Les programmes éprouvés sélectionnés sont disponibles au <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/mplmntn-fct-shs-2012/index-fr.aspx>. Le Centre offre du financement allant jusqu'à 7,5 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en pratique de ces programmes et l'établissement de stratégies de lutte contre les gangs de rues.

Le nouveau **Répertoire de recherches policières et communautaires** est un service d'archives regroupant toutes les études sur les forces de l'ordre qui peut être consulté par tous les services policiers, les décideurs et les citoyens. Il s'agit d'une source publique, conviviale et accessible.

Les principales références internationales

L'Organisation mondiale de la santé

L'**Organisation mondiale de la santé (OMS)** a développé bon nombre de ressources utiles visant à prévenir la violence. Le rapport *Prévention de la violence : les faits* (2010) procure de l'information sur la façon de prévenir la violence à l'aide de données probantes. Il présente les stratégies efficaces comme celles touchant à la jeunesse et à la petite enfance, aux armes et à l'alcool, à l'aide aux victimes et aux moyens pouvant changer la culture de la violence. De plus, l'OMS a publié sa propre liste de stratégies clés qui figure dans le Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde au http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/status_report/2014/fr.

POPcenter.org

Ce site Web qui s'intéresse de près à la police axée sur les problèmes réunit des données sur la prévention situationnelle de la criminalité et sur les techniques d'intervention proactive des policiers dont l'efficacité a été démontrée. Ce site Web donne accès à de nombreux guides permettant d'identifier les problèmes et les solutions, en plus de fournir de l'information sur des modèles efficaces utilisés dans divers projets ainsi que des outils pédagogiques.

Washington State Institute for Public Policy

Il s'agit d'un institut de recherche impartial qui procure au corps législatif de l'État de Washington de l'information sur l'éducation, sur la justice pénale ainsi que sur les services et les soins de santé. Son site Web constitue une importante source de renseignements pour les décideurs politiques, car on y présente des analyses de données probantes sur le rapport coûts-avantages des programmes de lutte contre la criminalité. En résumé, les résultats démontrent clairement que l'investissement dans des programmes de prévention du crime réduit non seulement les préjudices subis par victimes, mais aussi le coût de la criminalité pour les gouvernements et les contribuables (www.wsipp.wa.gov/).

Autres références pertinentes

Le Center for the Study and Prevention of Violence du Colorado a rigoureusement examiné plus d'un millier de programmes ciblant les facteurs de risque avant de présenter ses 11 programmes certifiés par **Blueprints** (www.colorado.edu/cspv/).

Le **Centre for Disease Control** a lancé un site Web interactif et convivial qui montre comment mettre en pratique les résultats d'études fondées sur des données probantes en matière d'élaboration de politiques (vetoviolence.cdc.gov/apps/evidence/#%26panel1-1).

Samhsa.gov, le site Web de la Substance Abuse and Mental Health Services Administration, vise à réduire les conséquences de la toxicomanie et les problèmes de santé mentale en présentant de l'information sur la recherche et un éventail de services.



RÉSEAU MUNICIPAL
CANADIEN EN PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ
Ensemble pour des villes canadiennes plus sécuritaires

CANADIAN MUNICIPAL
NETWORK ON CRIME
PREVENTION
Together for Safer Canadian Cities



uOttawa